

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue 25 Mai No. 67.

ÉDITEUR ET PROPRIÉTAIRE

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patucons par moi

ALMANACH FRANÇAIS.

Dimanche 20.—Combat de Lannoy (Belgique), par le général Lafayette, 1792.

MONTEVIDEO.

TABLES DE SANG,

DES ADMINISTRATIONS DE ROSAS, DEPUIS 1824 JUSQU'AU 31 JUILLET 1843.

[Suite.]

BALVASTRO (don Valentin), de Buenos-Ayres, âgé de 23 ans, neveu du général Alvear, aujourd'hui ministre de Rosas dans le Nord-Amérique, fut fusillé par l'ordre de Rosas, parce qu'on fit le rapport que, dans l'intérieur de la giberne de ce jeune homme, qui servait dans la garde civique, on avait trouvé l'inscription suivante: VIVE LAVALLE! Quelques moments après l'exécution, il fut prouvé que beaucoup d'autres gibernes étaient semblables à celle de la victime, puisqu'elles avaient été prises au général Lavalle, à la bataille du QUEBRACHITO. Lorsqu'on vint le dire à Rosas, il partit d'un éclat de rire, en disant: EH! JE LE SAVAIS BIEN. PAUVRE BALVASTRO! Comme on transportait son cadavre dans la principale rue de Buenos-Ayres, le général Soler sortit à la porte de sa maison, et fit arrêter le tombereau en disant au conducteur de vouloir bien enlever un nègre qui lui était mort; le conducteur répondit qu'il avait ordre de ne recevoir le cadavre d'aucun chrétien à côté de celui du sauvage unitaire Balvastro. Le général Soler inclina la tête, et rentra chez lui.

BENITO (le commandant), égorgé le 18 mai 1842, près de LA CONCORDIA, par l'ordre de

FEUILLETON.

VASILIKI DE LUSIGNAN,

ou

LA DERNIÈRE MELUSINE.

PROLOGUE.

La fuite du Giaour.

(Suite.)

Depuis trois cents ans, aucun descendant des Mélusines ne s'était assis sous le porche blasonné de sa grand'tour pour presser de ses mains souveraines les mains jointes de ses vassaux. Menacé de mort et de confiscation par Philippe-le-Bel, qui marchandait en même temps sa succession de la Marche et de l'Angoumois; Gay, le dernier d'entre eux, avait parfaitement compris la nature des conditions que lui faisait le roi de France, et, pour sauver sa tête il avait librement abandonné ses biens. Après lui,

Manuel Oribe, avec trois officiers. Tous avaient été pris traîtreusement par l'Indien Abraham.

BADHALAN (le jeune), tué dans la rue, le 15 juillet 1834, par des assassins qu'avait envoyés Encarnacion Ecurra, femme de Rosas, pour égorgé don Manuel Jose Garcia.

BRIZDELA (don Tomas), gouverneur de la Rioja, tue, le 7 juillet 1841, d'un coup de pistolet tire par derrière. Ce fut le major Asis qui exécuta l'assassinat; il avait été acheté par Fray Aldazor, agent de Rosas.

BENAVIDES (Nasario), à la date du 7 juillet 1842, écrivit à Rosas, en lui annonçant qu'il avait fait fusiller à la Rioja don Ciriaco La Madrid, du Tucuman, et don Manuel Julian Frias, de Santiago, parce que le père du premier, le general La Madrid, avait écrit des lettres provoquant une insurrection. Ces deux individus étaient prisonniers par capitulation, le premier avait été baptisé le même jour que Rosas.

BARCO (le citoyen), de Salta, fusillé à Salta, avec 16 de ses compagnons, le 9 août 1842.

BARREIRO (don Paulino), juge de paix de Quilmes, fusillé le 16 septembre 1840, parce qu'il avait laissé passer par la ville le jeune Avelino Viamonte.

BEJARANO, égorgé à Mendoza par l'ordre d'Angel Pacheco, le 20 septembre 1841, avec les colonels Salvadores, Rojas, et un grand nombre d'officiers et de citoyens pris au pied de la Cordillière.

BORDA (le colonel don Facundo), fusillé à Monte-Grande, Tucuman, étant prisonnier, par l'ordre d'Oribe, qui fit couper les oreilles du cadavre, et les envoya à la fille de Rosas, qui les presenta aux dames et aux invités d'une de ses fetes. Le capitaine de la fregate anglai-

Lusignan devint l'apanage du fils de Philippe, Charles, qui, à son avènement au trône, en dota le duc de Bourbon, Louis Ier. Peu à peu cependant la race des seigneurs d'Angoulême et de la Marche s'éteignit. Leurs premiers collatéraux, barons d'Issoudun ou de St-Gélais, comtes de Larochehoucault, emportés vers la sphère d'attraction de la royauté par le mouvement universel de centralisation qui révolutionnait la France, possédant charge à la cour, ne songèrent plus à disputer à la couronne une possession que le temps avait consacrée. L'usurpation de Philippe Bel fut donc, pour ainsi dire, légitimée.

Toutefois, la puissance matérielle qui, depuis Mélusine souche de leur famille, avait toujours protégé les Lusignan, ne les abandonna point. La fée continua d'apparaître sur les créneaux de leur manoir, et de pleurer lorsqu'un d'entre eux devait mourir. De plus, le château de Lusignan porta malheur à ses nouveaux maîtres. Louis XI le trouva dans la dépouille sanglante de Bernard d'Armagnac; François Ier le confisqua sur le grand connétable de Bourbon, et, l'attachant irrévocablement au domaine

se PERLA, M. FRANKLAN; présent à ce spectacle, prit sur le champ son chapeau, et se déroba à la vue d'une femme aussi féroce.

BUCHI (français), assassiné par la Masorca à Buenos-Ayres, vers le milieu de l'année 1839. Il y eut un procès pour la forme, afin de disculper les assassins qui étaient parfaitement connus.

BARRANCA YAGO. Sur ce point du territoire de la province de Cordova est assassiné, le 5 février 1835, le general don Juan Facundo Quiroga, ainsi que son secrétaire, le general don Jose Santos Ortiz, et 13 hommes de sa suite. L'instigateur de cette exécution était Rosas.

BARROS (sergent-major don Pedro), de Catamarca, égorgé sur la place de Catamarca, avec 15 de ses compagnons, par l'ordre de Mariano Maza, le 4 novembre 1841.

BRAVO (don Lazaro), de Cordova, égorgé à Cordova par le masorquero Barcena, le 31 décembre 1840; sa tête est exposée dans les promenades publiques de Cordova. Le fils de Rosas avait donné à Barcena, quand il partit de Buenos-Ayres, une énorme dague pour ÉGORGER DES UNITAIRES. Lui et Pablo Alegre, délateur de Tiola, violèrent ensuite plusieurs dames de distinction.

(La suite au prochain numéro.)

X.

CORRESPONDANCE.

A M X. AUTEUR DES TROIS SEANCES AU DAGUERRETYPE.

Monsieur,

Vous nous avez montré, à l'aide de votre Daguerreotype, la reproduction assez fidèle des silhouettes de MM. de Lurde et de Pichon. Quelques uns des lecteurs du Pa-

royal, l'érigea en capitainerie. Messire de Vigan, dont la famille posséda ce gouvernement pendant un siècle, s'y laissa surprendre et tuer en 1569, par le brave Téliigny. Cette place forte appartenait enfin, depuis la pacification de 1560, à M. de Sainte-Soline, un des mignons les plus galans d'Henri III. Mais, comme ce seigneur passait son temps à la cour de dame Catherine, où il faisait exceller la figure dans les carrousels et les sarabandes, il entretenait, dans sa capitainerie, le vieux chevalier de Jazeneuil en morte-paie. On appelait alors morte-paie une opération toute commerciale, par laquelle un individu prenait ferme une châtellenie, à la charge de payer au titulaire une redevance invariable, et de défendre sa jouissance en temps de guerre comme en temps de paix. Ainsi les officiers du roi se mettaient à l'abri des mauvaises chances et régularisaient la recette et le coût de leur dévouement. Aujourd'hui c'est la magonnerie, alors c'était la guerre civile que les spéculateurs entreprenaient au rabais.

Le couvre-feu venait de sonner au beffroi de la forteresse, et le tambour avait battu la retraite depuis long temps.

triole Français ont regretté vivement que cette galerie ne fut pas complétée par le portrait de M. Massieu de Clerval.

Artiste voyageur, je suis venu, moi aussi, à Montevideo, avec mon daguerréotype. J'ai moi aussi, essayé de fixer sur ma plaque métallique les traits de notre vice-amiral, et j'essaierai de compléter cette esquisse par quelques aperçus moraux.

M. Massieu de Clerval est un homme d'une taille ordinaire; ses cheveux sont gris; sa figure maigre est empreinte d'un air de paternité calme et sereine. Son nez a quelque ressemblance avec celui du père Aubry (voir les ouvrages de M. de Châteaubriand.) Tout cet ensemble compose une tête vraiment patriarcale, qui respire à la fois la bonté et la simplicité.

Quand M. de Clerval a revêtu son grand uniforme, qu'il a passé sur sa tête blanchie l'historique chapeau que le maréchal Moncey portait si vaillamment, lorsque ses épaulettes et ses décorations complètent sa tenue militaire; on s'incline involontairement devant le vieillard, dont la carrière n'a pas été semée d'exploits éclatants, mais qui du moins a su conquérir par une persévérante activité le grade auquel il est loyalement parvenu.

Il y a dans cette physionomie quelque chose de singulièrement honnête, qui inspire le respect et qui le commande: En face de l'homme méritoire, de sa vie laborieuse et sereine, de ses antécédents honorables, sinon brillants, il faut des motifs bien graves, pour que la critique ne se sente pas désarmée, et pour qu'elle continue sa tâche.

Vous avez sans doute obéi, monsieur, à ce sentiment de délicatesse, en interrompant une étude dont vous nous aviez déjà présenté deux fragments. Je suis aujourd'hui plus hardi que vous: ma seule crainte est qu'on ne me juge comme trop téméraire.

Je n'ajouterai rien au portrait physique de M. de Clerval, dont j'ai tout à l'heure tracé à la hâte une esquisse imparfaite. Je passerai à l'étude morale.

Il est des hommes politiques qui sont nés pour apprécier d'un coup d'œil sûr les événements qui se passent sous leurs regards, qui savent prendre à la fois en considération les instructions de leurs gouvernements, et les faits imprévus qui doivent en étendre la portée; ces hommes là savent mettre une mesure convenable dans des actes même énergiques, et prouver à tous que c'est plutôt la position qui manque à leurs intentions, que leurs intentions aux circonstances.

D'autres, au contraire, se regardent comme complètement liés par les instructions qu'ils ont reçues; habitués à l'obéissance militaire qui leur a valu leurs grades, ils regardent ces instructions comme des consignes qu'ils observent religieusement et strictement. Et, de même que le soldat craint de dépasser sa consigne et même de l'interpréter, ils s'agenouillent devant la lettre, sans donner la moindre attention à l'esprit. Qu'un gouvernement trace aux hommes de cette seconde classe leur tâche de chaque

jour, ils l'exécutent avec ponctualité. Mais, si ce gouvernement reconnaît qu'il est impossible de prévoir à jour fixe des événements qui se préparent à 2,500 lieues de son centre, ce n'est point de tels hommes qu'il doit employer; ce ne sont pas ceux là qui oseront étendre ou restreindre, sans craindre de se compromettre, le cercle de leurs attributions.

Nous rangeons incontestablement M. le vice-amiral Massieu de Clerval dans cette seconde catégorie. Nous ne voulons pas déprécier le mérite réel de sa carrière passée. Nous n'oublions pas le blocus d'Alger; il nous servira précisément d'argument pour prouver ce que nous avançons. Alger est aux portes de la France, les communications avec Toulon sont si fréquentes, si instantanées, que M. Massieu de Clerval, chargé du blocus de ce port, pouvait recevoir à chaque instant des ordres qui levaient ses hésitations et stimulaient son activité. L'homme de pensée faisait place à l'homme d'exécution, l'homme de théorie à l'homme de pratique; M. de Clerval était parfaitement à sa place.

Mais, ici, la position est bien différente; Montevideo est à près de 3,000 lieues de la France; aujourd'hui c'est un blocus qu'on impose; demain ce sont des Français qu'on égorge; une autre fois, c'est un général, qui, malgré l'opposition d'un ministre plénipotentiaire français, envahit un pays notre allié. Malgré ces événements sérieux, le gouvernement français ne peut modifier ses instructions premières, et celui qui en est le dépositaire et l'exécuteur aime mieux ne rien faire que mal agir, quand il n'a pas en lui-même cette confiance légitime qui dompte les obstacles et les fait tourner au profit de la nation qu'il défend dans ses intérêts.

Cette confiance, M. de Clerval ne la possède point. Il s'indigne, en entendant le récit des barbaries d'Oribe; mais il regarde ses instructions, et il tâte, il hésite, il tremble. Il s'est senti la force de rejeter le blocus de Rosas; mais le commodore anglais lui avait donné l'exemple; c'était un précédent.

M. de Clerval n'est pas l'homme du premier mouvement; c'est l'homme de la subordination, de l'obéissance passive. Il nous a beaucoup nuï, sous ce rapport; mais il peut se consoler, en pensant que c'est avec de pareils hommes que l'empereur a fait de grandes choses.

Nous savons reconnaître d'un autre côté en M. de Clerval une indulgence profonde, une égalité de caractère qui mérite d'être appréciée. Nous sommes persuadé qu'il a compris parfaitement sa position et la nôtre, mais qu'il a manqué de décision pour les sauver toutes deux. Nous ne nourrissons point contre lui une animosité systématique; le sacrifice de nos intérêts nous a causé une grande amertume; ce n'est pas sur lui personnellement que nous la rejeterons. Nous savons distinguer l'homme du vice amiral, et si le gouvernement français, comme nous le croyons, accorde à M. de Clerval une retraite due à sa longue carrière, la population française de Montevideo ne sera pas

comme s'il y cherchait un iudice dont il eût besoin pour accomplir quelque projet.

Nul doute qu'un berger n'eût pris la lumière qu'il promenait dans les ténèbres, pour l'œil d'un sorcier bohémien, évoquant les esprits élémentaires, et regardant parmi les sylphes rapides qui tombent d'un monde inconnu.

Cependant, sous le varech qui recouvrait un bloc de silex coupé à pic, sire Hercule aperçut bientôt une incision profonde en forme de croix *potencie*. Au pied du roc se creusait un fossé encombré d'herbes et de broussailles. Il se retourna vers sa nièce, et dirigeant son doigt vers la terre:

— C'est ici, lui dit-il.

Il s'agenouilla, écarta les ronces avec son poignard, fouilla la terre un instant, et mit à nu le fer rouillé d'une porte secrète dont il sonda toutes les parties. Puis, il pressa fortement un ressort. La trappe céda et laissa voir les marches d'un souterrain.

Le vieillard regarda sa nièce tremblante avec une orgueilleuse joie.

— Du courage, Vasiliki, reprit-il, notre victoire est certaine. Descendons.

— Oh! non, non, mon père, répondit la jeune fille avec un effroi d'enfant. Où me conduisez-vous? où est sire Hugues? J'ai peur, bien peur.

la dernière à lui souhaiter le calme et la sérénité d'une vieillesse tranquille.

Agréez, Monsieur, etc.

Un observateur.

Montevideo, 19 août 1843.

#### NOUVELLES DU SOIR.

Des lettres datées de Maldonado, 17 août, annoncent que le bruit de la défaite d'Urquiza y prend une grande consistance.

— La nouvelle de l'avantage obtenu à la Pedrera, par le colonel Silva, est complètement confirmée.

Des lettres de Buenos-Ayres annoncent aussi que l'on y parle beaucoup de la défaite d'Urquiza.

#### FRANCE.

##### CHAMBRE DES DEPUTES.

PRESIDENCE DE M. SAUZET.—Séance du 10 mai.

(Suite.)

La commission reconnaît que la navigation coloniale emploie 8,000 marins. Elle procure un fret de 110,000 tonneaux au commerce maritime, plus de 80,000,000 kil. de matières premières à nos établissements de raffinage, et procurerait plus de 40,000,000 de fr. au trésor, si la concurrence de sucre indigène ne laissait dans les entrepôts une partie du sucre colonial.

En retour des obligations imposées à nos colonies et des avantages qu'elle en retire, la métropole a pris l'engagement d'assurer aux produits coloniaux un placement avantageux sur le marché métropolitain, engagement fondé sur la justice la plus rigoureuse, puisqu'elle leur ferme les marchés étrangers.

Votre commission est la première qui ait eu le courage de nier l'existence du pacte colonial, et d'accuser d'imprudence les amis des colonies qui ont cru pouvoir l'invoquer. Elle leur rappelle que les colonies ont 250,000 ouvriers noirs qu'elles ne paient pas; que la métropole paie des primes pour la pêche de la morue, afin de procurer aux ouvriers noirs des colonies une nourriture à meilleur marché; que les colons ne paient que des contributions locales, inférieures de beaucoup aux contributions payées dans la métropole; qu'enfin les colons ne sont point soumis à l'impôt que rien ne rachète, l'impôt qui se paie en nature d'hommes, l'impôt du sang.

La commission formule ses griefs contre les colonies, dans le but de soustraire la métropole à l'exécution de ses engagements. Le but n'est pas exemplaire, examinons les moyens.

— Tu as peur... sur le sol qui nous appartient, à l'heure de le reconquérir?... quand les chasseurs ont poussé la lionne hors de son antre, et qu'ils veillent à l'entrée, la carabine à l'épaule, que fait-elle?... Elle se glisse sur le ventre par un chemin inconnu, aiguisant ses crocs, crispant ses griffes. Et tout à coup elle rugit et s'élance. Alors la terre pour ses ennemis: pour elle du sang, des chairs palpitantes, la victoire, la vengeance... En disant ces mots, il entraîna la jeune fille après lui dans l'escalier.

Ils marchaient entre deux murailles parallèles, sous une voûte cintrée, lui, dans une exaltation fébrile, elle, silencieuse et près de défaillir. Les pierres fuyantes repercutaient le son mat de leurs pas, et le braillement de leurs habits. De larges gouttes de pluie brillaient comme une épée qui passe en combat devant la lanterne. Sur ces deux fantômes de vieillard et de jeune fille, qui s'avancèrent précédés d'un pâle lumière, traînant derrière eux des lambeaux de ténèbres, des chauves-souris suspendaient leurs ailes tremblotantes. Après quelques minutes, l'étroit chemin qu'ils suivaient s'arrondit de part et d'autre. Ils sentirent l'air frais tomber sur leurs têtes. Hercule leva les yeux, et par une ouverture circulaire il montra à sa nièce les étoiles qui perçaient les nuages et qui scintillaient au firmament.

(La suite au prochain numéro.)

D'abord, les colonies ont 250.000 ouvriers noirs qu'elles ne paient pas. L'honorable M. Berville l'avait déjà dit à cette tribune en termes plus énergiques encore : « Les colons ont le travail gratuit de leurs esclaves, d'esclaves qu'ils habillent avec un lambeau de toile, qu'ils nourrissent avec quelques racines, qu'ils logent sous un hangar. »

Voilà, messieurs, l'opinion qu'on a accréditée en France, et que les hommes les plus sincères ont accueillie et propagée. Ils reconnaîtraient leur erreur s'ils consultaient, non les colons, dont le témoignage pourrait leur paraître suspect, mais les négocians et les officiers de marine qui ont visité nos colonies, les gouverneurs et les fonctionnaires métropolitains qui les ont administrés. S'ils se donnaient la peine de lire le recueil des lois et réglemens coloniaux qui contiennent les prescriptions les plus minutieuses sur la nourriture, le vêtement, le travail et le régime disciplinaire des noirs, s'ils jetaient les yeux sur l'*Exposé sommaire* de l'exécution de l'ordonnance royale du 5 janvier 1840, publié en 1841 par ordre de M. le ministre de la marine et des colonies, ils y verraient, page 39 : que l'humanité des maîtres va au delà des prescriptions de la loi ; que, si quelques habitations laissent encore quelque chose à désirer, cela est dû à la gêne des maîtres, qui supportent les mêmes privations ; que la somme du bien être matériel des noirs surpasse celle dont peuvent jouir beaucoup de paysans et d'ouvriers d'Europe.

Les discours de M. le contre-amiral Dival-d'Ailly, gouverneur de la Martinique, et de M. Jubelin, ancien gouverneur de la Guadeloupe, leur apprendront que les magistrats chargés par l'ordonnance du 5 janvier 1840 de la visite des habitations reconnaissent, dans leurs rapports, les soins bienveillans des maîtres envers leurs esclaves, et contentent un état de choses qui honore le pays, et où se révèlent à la fois l'humanité des planteurs et le bien être du reste de la population. (Discours d'ouverture du conseil colonial de la Martinique, du 5 janvier 1842.)

Je recommande surtout, à ceux qui croiraient encore que les colons ont le travail gratuit de leurs esclaves, mal logés, mal nourris, mal vêtus, la lecture d'un passage des *Notices statistiques sur les colonies françaises*, imprimées par ordre de M. le ministre de la marine.

« Le régime des esclaves est généralement doux : l'intérêt des propriétaires, autant que leur humanité, les porte à prendre un soin particulier de leurs ateliers. Les travaux des noirs cultivateurs sont modérés, ils commencent au lever du soleil, cessent avec le jour, et sont d'ailleurs suspendus dans la journée pendant trois heures. En somme, la durée du travail ordinaire est, terme moyen, de neuf heures sur vingt-quatre. Le logement et la subsistance des esclaves sont convenablement assurés. Il est alloué à chaque individu de l'un ou de l'autre sexe, ou à chaque famille, un terrain qu'ils cultivent en vivres du pays pour leur usage exclusif, il leur est en outre délivré chaque semaine, par le maître, une quantité déterminée de moule, de poisson salé, de viande salée, de riz ou de farine de manioc et de maïs, à moins que, par un arrangement qui se fait assez souvent entre le maître et l'esclave, celui-ci ne conserve, pour se nourrir au moyen de son propre travail, la libre disposition d'un jour par semaine, indépendamment du dimanche, pendant lequel il n'est obligé à aucun travail. Le maître ou le gérant, s'il est satisfait du travail de l'atelier, accorde d'ailleurs quelquefois aux nègres, à titre de récompense, la disposition de plusieurs après-midi dans le cours de l'année.

(La suite au prochain numéro.)

Paris, 2 mai.

Les réponses faites hier aux discours prononcés au nom de la chambre des pairs et de la chambre des députés, et que nous publions plus loin, nous semblent mériter d'être méditées. Il y a dans l'une et dans l'autre une sorte de théorie sur l'interprétation de nos institutions, soit d'après les exigences, soit d'après l'esprit du tems où nous vivons, qui peut donner à penser, surtout quand il s'y joint la déclaration formelle de l'intention de persévérer à atteindre un but qu'on ne définit pas encore bien clairement, même quand il faudrait déplaire au pays et froisser ses idées. C'est à la fois la théorie la plus complète du gouvernement personnel proné aujourd'hui et si vivement attaqué naguère par M. Guizot, et celle de l'impopularité qu'il péconise,

Voici le discours de M. le nonce apostolique, au nom du corps diplomatique :

« Sire,

« Si les sentimens et les vœux du corps diplomatique et des souverains qu'il a l'honneur de représenter, n'étaient pas déjà parfaitement connus de Votre Majesté, élevé sans mérite à l'éminente dignité qui me donne la haute mission de les lui manifester dans cet anniversaire solennel, je désespérerais de la pouvoir remplir dignement.

« Ces sentimens et ces vœux, sire, sont et seront toujours les mêmes.

« Que le bonheur de votre Majesté, de votre auguste épouse, de toute votre royale famille soit de longue durée et d'une perfection complète.

« Le mariage de la princesse votre fille, cet événement prospère, arrivé si à propos pour augmenter la joie de votre fête, est un présage qui console.

« Que Votre Majesté soit heureuse et comme père et comme roi !

« C'est à l'ordre et à la paix auxquels Votre Majesté, d'accord avec les autres souverains, a coopéré avec tant d'efforts et de succès, que se rattache le bien-être si désirable et si désiré de la France et du monde.

« Dieu daignera en accorder le maintien. Comme dans sa puissance, dans sa sagesse, dans sa justice, Dieu est encore infini dans sa miséricorde.

« Le corps diplomatique prie Votre Majesté d'agréer, avec ces sentimens et ces vœux, ses félicitations respectueuses. »

Le roi a répondu :

« Il m'est fort agréable de recevoir par votre organe, à l'occasion de ma fête, l'expression des sentimens et des vœux que vous m'offrez au nom du corps diplomatique et des souverains qu'il représente auprès de moi. J'espère avec vous que le ciel continuera à répandre ses bénédictions sur la France. L'affermissement du repos dont elle jouit calme de plus en plus les passions dont l'effervescence aurait pu la troubler, et la confiance si heureusement croissante dans la durée de la paix du monde et dans l'accord de tous les gouvernemens pour en assurer le maintien, facilite le succès de nos efforts, et ajoute d'année en année de nouveaux progrès à la prospérité des nations.

« Je vous remercie de vos félicitations sur le mariage de ma fille. La reine et toute ma famille se joignent à moi pour vous témoigner combien nous y sommes sensibles. »

Le roi a répondu au discours de M. Pasquier, président de la chambre des pairs :

« Les paroles que je viens d'entendre ont produit sur moi une vive impression. La plus douce récompense de mes travaux, c'est d'espérer qu'ils ont été utiles à la France, qu'ils lui ont épargné de grands maux, et qu'ils l'ont lancée dans cette voie qui convient à sa grandeur, à ses intérêts, à son caractère national. *J'ai toujours cru que nos institutions devaient s'adapter aux exigences des tems. Aujourd'hui, l'abus du pouvoir n'est pas à craindre : il faut néanmoins que, sans sortir de ses limites, il soit tenu d'une main ferme, et qu'il ne se laisse pas ébranler par d'injustes défiances qui l'empêcheraient de remplir sa haute mission, c'est à dire de protéger tous les intérêts sans en opprimer aucun. Tel est le but que je me suis invariablement proposé ; vous me félicitez de l'avoir atteint. Les témoignages d'approbation que je reçois pouvaient seuls adoucir les plaies de mon cœur. Je n'oublierai jamais la part que la chambre des pairs a prise à mes douleurs. Je la remercie des sentimens que vous venez de m'exprimer en son nom ; elle sait que je suis toujours heureux de la voir autour de moi, et surtout aussi nombreuse qu'elle l'est aujourd'hui. »*

(Commerce.)

### ALGERIE.

Le bâtiment à vapeur l'*Asmodée*, arrivé sur rade de Toulon dans la nuit du 25 au 26, nous apporte la lettre suivante de notre correspondant d'Oran, en date du 22 avril :

« Le 17 de ce mois, on fut informé dans notre ville

qu'Abd-el-Kader avait quitté le pays au sud-est de Tegdemt pour se porter dans l'Iacoubia, au sud-ouest de Mascara. Le courrier, porteur de cet avis, revint à l'instant même avec des dépêches pour M. le maréchal-de-camp Bedeau, commandant la subdivision de Tiemcen. On n'apprit plus tard que l'émir s'était montré aux environs de Mascara, et que notre kalifat avait failli tomber entre ses mains. Ce dernier, ne se croyant pas en état de résister, n'a pas jugé à propos de tenir plus long-temps la campagne, et il est rentré à Mascara. Enfin, des convois de charbon qui transportaient du bisquit d'Oran à Mascara, ayant aperçu quelques cavaliers ennemis, ont abandonné leur chargement, qui a sans doute été pillé par les Arabes.

« On dit qu'Abd-el-Kader est à la tête d'un millier de cavaliers ; nous savons d'une manière à peu près officielle qu'il a coupé 40 têtes dans la tribu des Hachem-Garabans. D'un autre côté, on nous apprend que les troupes employées à la route de Mascara ont quitté les travaux ; leurs outils ont été déposés au camp de Figuier.

« Abd-el-Kader, comme on voit, a saisi le moment où nos troupes allaient occuper le pays compris entre le littoral et Tegdemt pour faire une pointe dans les tribus qui depuis long-temps vivaient tranquilles sous la protection de la France. C'est le général de Lamoricière qui a donné avis des mouvemens de l'émir, ce qui fait penser que la colonne mobile sous ses ordres s'est mise à la poursuite de ce chef.

« Le 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs d'Orléans, arrivé par la frégate à vapeur l'*Asmodée*, qui l'avait embarqué à Port-Vendres, devait se rendre à Mostaganem ; mais, par suite des dernières nouvelles de l'intérieur, ce corps a reçu l'ordre de partir pour Mascara. Des détachemens de divers autres corps vont aussi sortir, et des Douaires ont ordre de se mettre en marche dans la journée de demain 23.

« Il est probable qu'Abd-el-Kader n'attendra pas l'arrivée de ces troupes pour abandonner le pays, s'il n'a déjà opéré ce mouvement ; mais son but n'en a pas moins été atteint. Ce chef a, en effet, jeté le trouble et la confusion dans diverses tribus alliées. Il aura peut-être dérangé les combinaisons arrêtées pour l'occupation de Tenez et des camps d'El-Esnam et de Trench. Quelques jours avant le coup de main que vient de tenter l'émir, la plus grande tranquillité régnait dans les tribus situées au dessus de Mascara, où l'on ne craignait pas de laisser des soldats malades ou fatigués. Les convois des vivres sortaient de Mascara sans escorte et se portaient aussi jusqu'à trois journées de marche vers le S.-E.

« La frégate à vapeur l'*Asmodée* est arrivée le 20 de Port-Vendres avec le 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs d'Orléans, fort de 800 hommes. Le brick l'*Argus* est rentré le même jour, venant de Malaga.

« Le bâtiment à vapeur le *Castor*, de retour de Mostaganem le 20 au soir, a annoncé que toutes les troupes disponibles de cette place étaient sorties pour aller au camp d'El-Esnam, escortant des vivres et du matériel pour cet établissement.

« Nous apprenons que la tentative d'Abd-el-Kader fut prendre des mesures de prudence qui gênent les communications ; il y a lieu de croire que cela ne durera que quelques jours. L'inquiétude est grande dans les tribus.

« Une colonne composée de six bataillons d'infanterie sous les ordres de M. le colonel Ladmirault, est sortie de Cherchell le 10. Le 20, elle était à 12 lieues environ de cette place. Ces troupes avaient fait beaucoup de mal à l'ennemi, auquel elles ont tué 40 hommes, fait 150 prisonniers et pris 3,000 têtes de bétail.

« Le colonel expéditionnaire avait eu un sergent tué d'un coup de feu et deux hommes blessés. »

(Commerce.)

### MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 19 août.

Malado, 4 bâtimens avec bétail.

Rio-Janero, barque brémoise Luiz, 260 tx, avec 1860 boques de farine, 150 demi id. id., 25 pipes huile douce,

En vue.

Barque anglaise à best.

Goëleta, Luisa de Buenos Ayres.

## PARTIE OFFICIELLE.

LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DEPARTEMENT

D'accord avec l'autorité supérieure, ORDONNE :

Les personnes intéressées à faire transporter ou à conserver dans un tombeau particulier quelques uns des restes mortels qui existent encore dans le vieux cimetière, voudront bien se présenter pour manifester leur volonté, au département de police, dans les trois jours qui suivront la publication de cet édit.

Art. 2. Passé ce terme, la police se chargera de l'exhumation et transportera les restes mortels sans distinction dans une fosse commune du cimetière général.

Art. 3. Soit publié pendant trois jours,

Montevideo, 17 août 1843.

Andrés LAMAS.

## AVIS DIVERS

## AVIS.

Hier, à sept heures du matin, a disparu une jeune négresse, âgée de 13 ans, de nation Portugaise, de taille moyenne, vêtue d'une robe foncée, et portant un grand châle. La personne qui donnera des renseignements certains ou qui la fera ramener chez ses patrons, rue de LOS TREINTA Y TRES, n. 15, sera bien récompensée.

## GRAND BAL

AU PROFIT DE L'HOPITAL DES  
VOLONTAIRES FRANCAIS.

Dimanche, 26 courant, il y aura grand bal au café de l'Uruguay, chez M. Letrillard, en dehors du marché, au bénéfice de l'hôpital des Volontaires Français. Un brillant orchestre, composé de huit musiciens, exécutera divers morceaux nouveaux et choisis, récemment arrivés d'Europe.

On trouvera au café tous les rafraîchissements désirables servis avec ponctualité.

Le bal commencera à 2 HEURES de L'APRES-MIDI jusqu'à LA NUIT.

Prix d'entrée, 12 vintenes, pour les hommes, gratis, pour les dames.

## DEPARTEMENT DE POLICE.

## AVIS.

La nouvelle numération de la rue Camacua est terminée, et les habitants de cette rue sont prévenus qu'à dater d'aujourd'hui court le délai fixé pour effacer les anciens numéros.

## A VENDRE.

Un magasin et boiserie pouvant servir à tout état. On donnera des facilités pour le paiement. S'adresser maison Pernin à M. Contrau.

## A LOUER.

Une chambre pour homme seul, dans une maison occupée par une famille décente, et située au centre de la ville, dans la rue principale, avec ou sans meubles. On donnera tous les renseignements au bureau du Patriote Français.

## AVIS.

Le médecin soussigné, chargé de l'hôpital établi par la société philanthropique des dames Orientales, aura plaisir à recevoir tous ses

collegues, soit nationaux, soit étrangers, aussi bien que les chirurgiens de tous les navires de guerre, qui voudront bien visiter l'établissement qui lui est confié, depuis 10 heures et demie jusqu'à 11 heures et demie du matin, et depuis 5 heures et demie jusqu'à 6 heures et demie du soir.

Montevideo, 10 août 1843.

BERNARDO CONSTATT.

## PHARMACIE DE LENOBLE.

CALLE DEL SARANDI, A COTE DU MARCHE.

On trouvera les médicaments suivants.

- 1<sup>o</sup>. Sirop pectoral pour le rhume;
- 2<sup>o</sup>. Essence de Salsepareille;
- 3<sup>o</sup>. Capsules gélatineuses de Copahu.

## AVIS AU PUBLIC.

Les personnes qui désirent apprendre la danse, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Baptiste Carbonnel.

## AVIS.

Les créanciers qui auront des comptes à régler avec le sieur Pierre Bouilcot sont priés de se rendre le vendredi, à 11 août, devant M. le juge de paix de la 4<sup>e</sup> section, pour nommer un syndic définitif.

## A AFFRETER.

Pour n'importe quel port de France.

Le navire français, neuf, "Parana", capitaine Leconte. S'adresser chez Ameje et Michaud, maison Lavalleja.

## AVIS.

Celui qui aurait un billard et voudrait le louer avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenos-Ayres, n. 232 et 234.

La lithographie de monsieur Gielis a reprise toute son activité, sous la direction de la dame de la maison, en attendant que lui monsieur Gielis, puisse, libre par la cessation des affaires du pays, affaires auxquelles il donne tout son temps, reprendre les rênes de la maison.

Il a attaché à cette lithographie un jeune homme capable de faire toutes les écritures et dessins pour l'impression. Ainsi, les personnes qui voudront bien continuer de donner à cette maison le travail qu'elles auront à faire dans ce genre, peuvent s'y adresser, en confiance d'être servies avec toute la ponctualité possible, attendu que cette dame s'en occupera spécialement.

## ARMES DE CHASSE ET DE GUERRE.

Nous nous empressons de prévenir les amateurs que nous avons vu, chez M. Domergue Coste aîné, maison Lavalleja, des fusils de chasse et de guerre, au moyen desquels on peut tirer 10 à 12 coups à la minute. Au moyen d'un procédé ingénieux, ces fusils qui se chargent par la culasse, se chargent comme les fusils ordinaires, dans le cas où l'on manquerait de cartouches.

Les prix de ces fusils ne sont pas plus élevés que ceux à système ordinaire.

## AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Lesueur, rue Sarandi, autrefois San Carlos, 96.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Le succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles s'efforceront de mériter de plus en plus.

## AVIS.

Il y a de très belles sang-sues, nouvellement arrivées de France, dans la barberie en face de la Police.

## AVIS.

Le portrait de S. E. M. le général PAZ, publié par la lithographie de l'Etat, est en vente à la librairie d'Hernandez et à l'édite lithographie.

## AVISO.

Se desea encontrar una casa con dos o tres piezas y cocina para dos personas, las que las tuviesen y gustasen alquilárlas, ocurrirán a la calle de 25 de mayo núm. 67.

## AVIS.

On désirerait trouver à louer une maison avec deux ou trois pièces et cuisine pour deux personnes, celles qui aurait en disposition le logement comme on le désire peuvent donner renseignements rue du 25 de mai, n. 67.

## AVIS.

Madame Chastelet, ayant transporté son magasin de la rue de los Castellanos, à la rue del Rincon, n. 143, à l'honneur de prévenir le public qu'elle continuera, comme par le passé, à confectionner tous les objets de mode, et remettre à neuf les marabouts. L'on trouvera en outre chez elle un assortiment complet de parfumeries, de mercerie et de lingerie.

## AVIS.

Les personnes qui devront pour compte de billets ou à quelque titre que ce soit, au sieur Pierre Bouilcot boulanger, sont prévenues, que, s'ils en payent le montant ils se verront contraints par voie de droit envers ses créanciers à payer une seconde fois.

## AVIS.

L'ex-commandant des Volontaires de la Liberté, prévient tous les individus ayant fait partie dudit corps, qu'il n'a pu jusqu'à ce moment recevoir la solde qui leur est due; mais que, pour éviter leurs réclamations, il les prévient par la même voie, du jour, du lieu ou de l'heure où ils devront se présenter pour recevoir ce qui leur est dû.

Le commandant,  
Adre. Barrere.

## AVIS.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une feuille la marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No. 34.